

PORTEFEUILLES FPG EMBLÈME

Cinq raisons de recommander
les portefeuilles FPG Emblème

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Assurance et placements
Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}



UNE DIVERSIFICATION SANS COMPLICATION

Vos clients recherchent une **diversification** sans complication. Ils souhaitent investir dans des catégories d'actifs selon leur profil de risque, leurs objectifs et leur horizon de placement. Ils veulent également connaître les placements qu'ils ont acquis.

Les portefeuilles FPG Emblème Empire Vie constituent une **solution** de placement **simple** et sans détour qui inclut des garanties sur les prestations à l'échéance et au décès.

Cinq raisons de recommander les portefeuilles FPG Emblème :

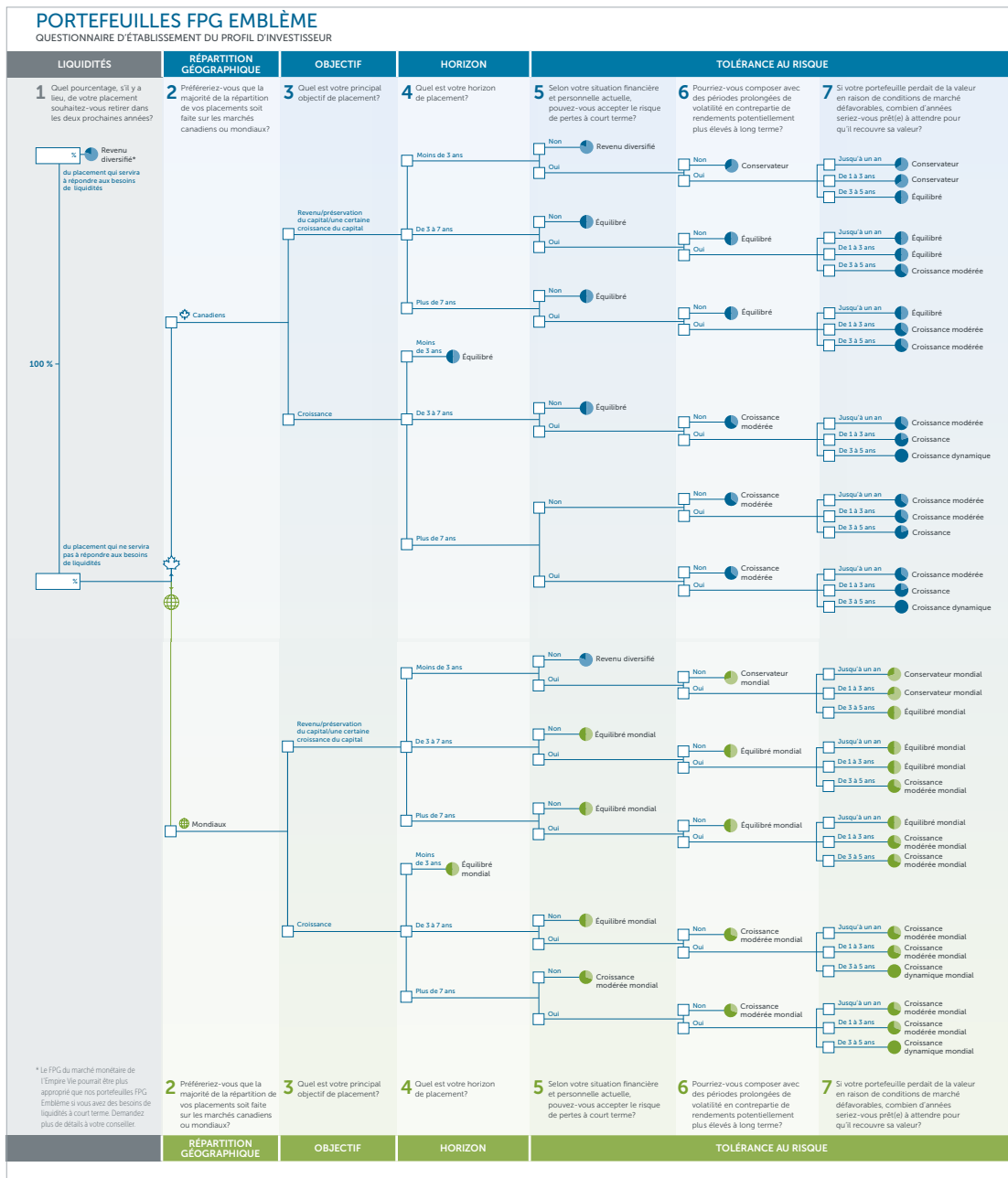
1. Le questionnaire en ligne facile à utiliser et l'énoncé de politique de placement vous aident à recommander un portefeuille.
2. La gamme de portefeuilles offre une diversification en une seule décision de placement.
3. Le fonds sous-jacent de chaque portefeuille est concentré et transparent; il investit directement dans les titres, afin que les clients sachent toujours où leur argent est investi.
4. L'approche de placement prudente, disciplinée et axée sur la valeur met l'accent sur la protection contre les marchés baissiers.
5. L'équipe de surveillance Emblème fait le suivi des portefeuilles et les rajuste selon l'évolution des conditions du marché.

1

QUESTIONNAIRE EN LIGNE : CHOISIR LE BON PORTEFEUILLE

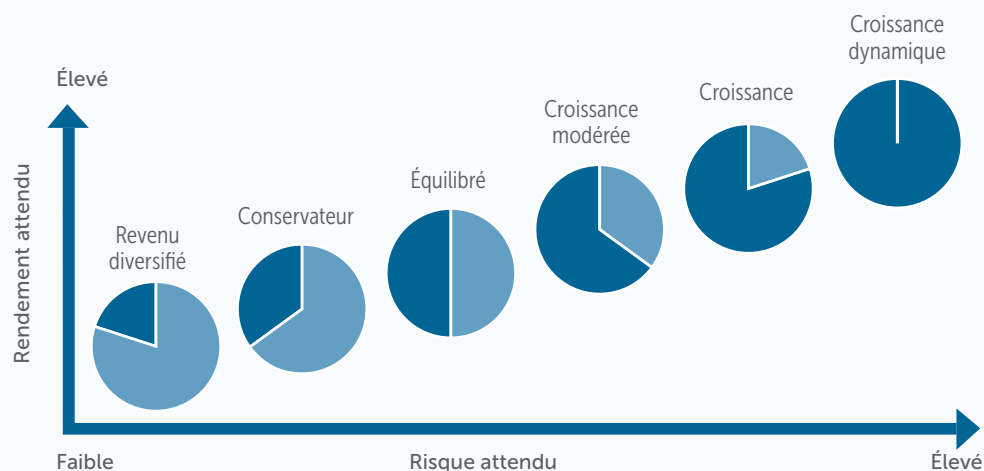
Le questionnaire d'établissement du profil d'investisseur des portefeuilles FPG Emblème est **facile** à utiliser et à comprendre pour les clients; il les guide vers un portefeuille potentiel. Il offre même l'option de répartir une partie de leur placement total dans un portefeuille qui répond mieux à des besoins en liquidités à court terme.

Vous pouvez **générer automatiquement un énoncé de politique de placement** pour vos clients après qu'ils ont rempli le questionnaire en ligne. Ce document décrit clairement leurs objectifs de placement, les caractéristiques du portefeuille FPG Emblème recommandé et la façon dont nous gérons leur argent.



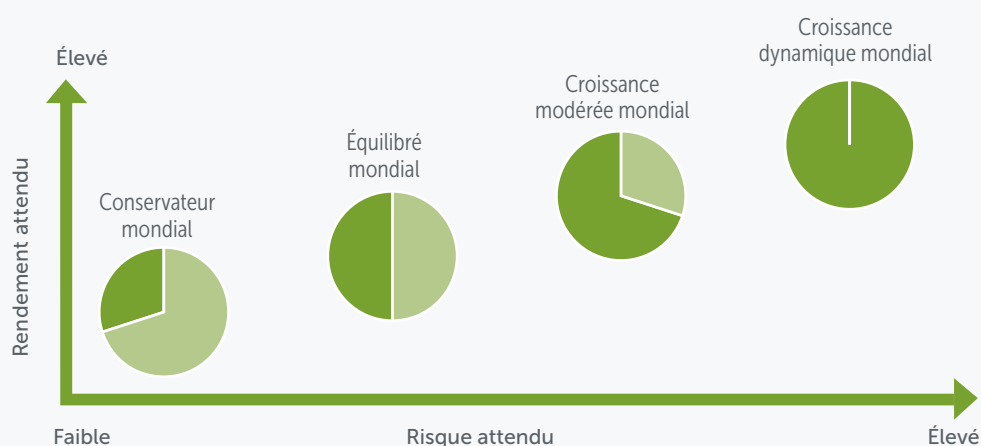
2 DIVERSIFICATION ET CHOIX : GAMME DE PORTEFEUILLES

Vos clients peuvent choisir parmi 10 portefeuilles FPG Emblème selon leur tolérance au risque, leur horizon et leurs objectifs de placement. Les portefeuilles sont **diversifiés et recouvrent de nombreuses catégories d'actifs** : les titres à revenu fixe, les actions canadiennes, les actions américaines et les actions internationales. Leur composition varie de 80 % en titres à revenu fixe à 100 % en actions.



Portefeuilles FPG Emblème Empire Vie

Composition cible de l'actif du fonds sous-jacent	Revenu diversifié	Conservateur	Équilibré	Croissance modérée	Croissance	Croissance dynamique
Titres à revenu fixe	80 %	65 %	50 %	35 %	20 %	—
Actions	20 %	35 %	50 %	65 %	80 %	100 %



Portefeuilles FPG Emblème Empire Vie – placements mondiaux

Composition cible de l'actif du fonds sous-jacent	Conservateur mondial	Équilibré mondial	Croissance modérée mondiale	Croissance dynamique mondiale
Titres à revenu fixe	70 %	50 %	30 %	—
Actions	30 %	50 %	70 %	100 %

3

PORTEFEUILLES TRANSPARENTS ET CONCENTRÉS : SACHEZ DANS QUOI VOUS INVESTISSEZ

Le fonds sous-jacent de chaque portefeuille FPG Emblème investit directement dans des titres afin d'obtenir la répartition de l'actif choisie pour chaque profil de risque ou de rendement. Les portefeuilles sont concentrés : ils détiennent en général de 200 à 300 titres, au lieu de milliers. Ils représentent les **meilleures idées de placement** de nos gestionnaires de portefeuille. Les titres sous-jacents de nos portefeuilles ne se chevauchent pas, ni ne font de doubles emplois.

Portefeuilles FPG Emblème

FPG PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MODÉRÉE EMBLÈME Dix principaux titres du fonds sous-jacent au 31 mai 2021	
Banque Royale du Canada	2,7 %
Banque Toronto-Dominion	2,5 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,1 %
Brookfield Asset Management Inc.	1,9 %
Banque Royale du Canada 0,2 % 1 ^{er} juin 2021	1,6 %
Banque de Montréal	1,4 %
Enbridge Inc.	1,4 %
Alphabet Inc.	1,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,3 %
Corporation TC Énergie	1,2 %

De 200 à 300
TITRES AU TOTAL

Autres comptes intégrés

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS À DES FINS D'ILLUSTRATION
Fonds commun d'actions de grandes sociétés canadiennes
Fonds commun d'obligations canadiennes
Fonds commun de dividendes canadiens
Fonds commun d'actions internationales
Fonds commun de revenu canadien
Fonds commun d'actions de grandes sociétés américaines
Fonds commun de titres à revenu fixe canadiens
Fonds commun d'actions de grandes sociétés canadiennes
Fonds commun d'obligations canadiennes
Fonds commun d'actions de petites sociétés canadiennes

De 2 000 à 3 000
TITRES AU TOTAL

4

APPROCHE DE PLACEMENT : DISCIPLINÉE ET AXÉE SUR LA VALEUR

Placements Empire Vie Inc.* est le gestionnaire de portefeuille des fonds distincts de l'Empire Vie. À Placements Empire Vie Inc., nous croyons que la meilleure façon d'accroître un patrimoine est d'adopter un style de placement prudent, discipliné et axé sur la valeur. Nous mettons l'accent sur la protection contre les marchés baissiers en période d'incertitude des marchés.

L'équipe des placements de l'Empire Vie est composée de professionnels chevronnés qui possèdent de l'expertise, des compétences et des connaissances spécifiques.

Notre approche d'équipe est au cœur même de notre approche de gestion. Nous croyons que l'échange d'idées mène à de meilleures décisions de placement et assure la continuité et la stabilité de nos fonds et de leurs rendements. L'équipe gère des actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que des placements équilibrés et des titres à revenu fixe.

Philosophie de placement

Nous croyons que nous pouvons obtenir des rendements supérieurs en nous concentrant sur les titres de grande qualité dont les valorisations sont attrayantes et en mettant l'accent sur la protection contre les marchés baissiers.

Valeur

Nous utilisons une approche axée sur la valeur (sans excès) afin de faciliter la diversification de nos portefeuilles parmi différents secteurs.

Qualité

Nous sommes à la recherche d'entreprises de qualité qui peuvent générer des rendements supérieurs à leur coût en capital pendant un cycle, ainsi que d'équipes de gestion ont des antécédents d'allocation de capital et de stratégie à long terme efficaces.

Protection contre les marchés baissiers

Nous cherchons à éviter une perte permanente de capital en nous gardant d'investir dans des sociétés qui ont trop de dettes, qui sont gérées de façon malhonnête ou qui sont susceptibles de faire faillite.

5 ÉQUIPE DE SURVEILLANCE EMBLÈME : GESTION TACTIQUE DE L'ACTIF

L'équipe de surveillance Emblème réunit une grande **expertise en gestion des placements** dans les catégories d'actifs de base. Nous avons les bons experts à la table qui prennent les bonnes décisions de répartition de l'actif. Ils s'assurent de la mise en œuvre rapide et appropriée des décisions. La surveillance de la répartition de l'actif de chaque portefeuille comporte deux volets : la répartition stratégique de l'actif et la répartition tactique de l'actif. Chaque portefeuille est construit selon une composition stratégique à long terme de l'actif qui offre un équilibre entre le risque et le rendement attendus.

La gestion tactique de l'actif rend les portefeuilles plus souples. L'équipe de surveillance Emblème a la **possibilité d'ajuster légèrement** les portefeuilles afin de saisir des occasions du marché à court terme lorsque les conditions de marché changent. Nous publions des mises à jour sur la répartition de l'actif lorsque nous prenons des décisions tactiques. Vos clients et vous-même pouvez ainsi demeurer au fait de ce qui se passe au sein des portefeuilles.



Ashley Misquitta, CFA
Gestionnaire principal
de portefeuille



Ian Fung, CFA
Gestionnaire de
portefeuille



Diane Burke
Gestionnaire,
Négociation d'actions

Scott Pountney, CFA, CAIA
Directeur,
Produits de placement

Henry So, CFA
Gestionnaire principal,
Produits de placement

SOMMAIRE DU PRODUIT DE FPG

Fonds de placement garanti	75/75 (catégorie K)	75/100 (catégorie L)	100/100 (catégorie M)
Garanties sur les prestations			
Garantie sur la prestation à l'échéance	75 % des dépôts		100 % des dépôts, si plus de 15 ans avant l'échéance; 75 % des dépôts, si moins de 15 ans avant l'échéance
Réinitialisations de la garantie sur la prestation à l'échéance	s. o.		Le client peut réinitialiser la garantie sur la prestation à l'échéance deux fois par année civile, s'il doit s'écouler au moins 15 ans avant la date d'échéance, jusqu'à l'âge de 90 ans.
Garantie sur la prestation au décès	75 % des dépôts	100 % des dépôts, si la police est établie avant le 80 ^e anniversaire de naissance du rentier, sinon, la garantie de 75 % s'applique	
Réinitialisations de la garantie sur la prestation au décès	Les réinitialisations automatiques annuelles ont lieu à la date d'anniversaire de la police jusqu'à l'âge de 80 ans. La réinitialisation finale a lieu au 80 ^e anniversaire de naissance du rentier.		
Incidence des retraits sur les garanties	Les garanties sont ajustées proportionnellement en fonction des retraits effectués.		
Frais d'assurance pour les FPG	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'assurance (FA) s'ajoutent au ratio des frais de gestion (RFG) des fonds sous-jacents. Les frais sont prélevés chaque mois de chaque fonds. 		
Taux privilégiés pour les FPG ¹	<ul style="list-style-type: none"> Actifs admissibles : FPG uniquement – tous les FPG à l'exception du FPG du marché monétaire Le taux de crédit des frais de gestion annuels s'applique automatiquement à chaque palier : 0,25 % de 500 000 \$ à 9 999 999,99 \$ 0,50 % pour 1 000 000 \$ et plus À la fin de chaque mois, un crédit s'applique automatiquement à l'achat de parts additionnelles. Regroupement des membres d'une même famille à une même adresse offert sur demande 		
Échéance de la police	31 décembre de l'année au cours de laquelle le rentier atteint l'âge de 100 ans		31 décembre de l'année au cours de laquelle le rentier atteint l'âge de 105 ans
Date d'échéance	Identique à l'échéance de la police		Le client choisit une date qui survient au moins 15 ans après le dépôt initial.
Âge maximal à l'établissement	Le 31 décembre de l'année où le rentier atteint l'âge de 80 ans	Le 31 décembre de l'année au cours de laquelle le rentier atteint l'âge de 90 ans	
Âge maximal pour les dépôts	Le 31 décembre de l'année au cours de laquelle le rentier atteint l'âge 90 ans		
Dépôts			
Minimum initial	1 000 \$ ou 10 000 \$ pour un FERR		
Maximum	L'Empire Vie doit approuver les montants de 1 000 000 \$ ou plus avant qu'ils ne soient déposés.		
Dépôts préautorisés (DPA) mensuels	50 \$ par fonds		
Virements² et retraits			
Minimum	250 \$ par fonds		
Limite sans frais (FVD/FM et SF sans récupération de la commission ³)	10 % ou 20 % pour un FERR		
Contrats			
Types de comptes	Au nom du client, d'un mandataire ou d'un intermédiaire		
Types de contrats	REER, CRI, RERI, CELI, FERR, FRV, FRVR, FRRP, FRRI et compte non enregistré		
Portefeuilles FPG Emblème offerts	<ul style="list-style-type: none"> FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème⁴ FPG Portefeuille conservateur Emblème⁴ FPG Portefeuille équilibré Emblème⁴ FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème⁴ FPG Portefeuille de croissance Emblème⁴ FPG Portefeuille de croissance dynamique Emblème⁴ 		<ul style="list-style-type: none"> FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème FPG Portefeuille de croissance dynamique mondial Emblème
Répartition maximale en actions	100 % – FPG Portefeuille de croissance dynamique Emblème et FPG Portefeuille de croissance dynamique mondial Emblème		
Options de frais d'acquisition	<ul style="list-style-type: none"> Catégories K, L et M : frais d'entrée (FE), frais modiques (FM), sans frais (SF), frais de vente différés (FVD) Catégories U, V et W : Série F/honoraires de service (HS) : au nom du mandataire uniquement Vous pouvez combiner les options de frais d'acquisition suivantes au sein d'un même contrat : (1) FE, SF et FVD; ou (2) SF et FM. Aucune autre combinaison de frais d'acquisition n'est permise. 		
Soumission	Offert dans le processus de placement Rapide & Complet : au nom du client seulement		

SOMMAIRE DE CATÉGORIE PLUS 3.0

Catégorie Plus 3.0	Catégories R et S			
Caractéristiques de revenu garanti				
Montant de retrait viager ⁵ (MRV)	Le MRV est payable en fonction de l'âge du rentier et du pourcentage du revenu de base applicable indiqué ci-dessous :			
	55 ans : 2,85 %	62 ans : 3,55 %	69 ans : 4,20 %	76 ans : 5,00 %
	56 ans : 2,95 %	63 ans : 3,65 %	70 ans : 4,30 %	77 ans : 5,05 %
	57 ans : 3,05 %	64 ans : 3,75 %	71 ans : 4,35 %	78 ans : 5,10 %
	58 ans : 3,15 %	65 ans : 4,00 %	72 ans : 4,40 %	79 ans : 5,20 %
	59 ans : 3,25 %	66 ans : 4,05 %	73 ans : 4,50 %	80 ans et plus : 5,25 %
	60 ans : 3,35 %	67 ans : 4,10 %	74 ans : 4,65 %	
	61 ans : 3,45 %	68 ans : 4,15 %	75 ans : 4,90 %	
Réinitialisations automatiques annuelles du revenu	<ul style="list-style-type: none"> Le pourcentage du revenu de base payable automatiquement augmente chaque année de l'âge de 55 ans à 80 ans, puis est nivelé à partir de l'âge de 80 ans. Vos clients recevront toujours le montant le plus élevé entre a) leur MRV courant, et b) leur MRV pour l'année en question, qui est calculé selon le revenu de base courant et le pourcentage de MRV selon l'âge. 			
Privilèges de revenu de retraite	Votre client peut cesser ses versements de revenu et les reprendre en tout temps.			
Fréquence des versements	Hebdomadaires, aux deux semaines, bimensuels, mensuels, semestriels, annuels			
Boni sur le revenu de base ⁶	<ul style="list-style-type: none"> 4 % annuellement Durant les 20 premières années civiles du contrat, pourvu qu'il n'y ait aucun retrait durant l'année visée 			
Garanties sur les prestations				
Garanties sur la prestation au décès ou à l'échéance	Le montant le plus élevé entre la valeur de marché et 75 % des dépôts, ajusté proportionnellement en fonction des retraits			
Réinitialisations des garanties sur les prestations	<ul style="list-style-type: none"> Réinitialisations automatiques aux trois ans de la garantie sur la prestation au décès et du revenu de base Réinitialisation automatique finale de la garantie sur la prestation au décès au 80^e anniversaire de naissance du rentier 			
Date d'échéance/de la police	<ul style="list-style-type: none"> Le 31 décembre de l'année au cours de laquelle le rentier atteint l'âge de 120 ans 			
Âge maximal à l'établissement/ pour les dépôts	<ul style="list-style-type: none"> Le 31 décembre de l'année au cours de laquelle le rentier atteint l'âge de 80 ans 			
Dépôt initial minimal	10 000 \$			
Virements² et retraits⁷				
Minimum	250 \$ par fonds			
Limite de retrait sans frais (FVD/FM) et limite de retrait de l'option SF sans récupération de la commission ³	10 % ou 20 % pour un FERR			
Alerte de retrait excédentaire	Notre service d'alerte de retrait excédentaire protège le revenu des clients.			
Contrats				
Types de comptes	Au nom du client, d'un mandataire ou d'un intermédiaire			
Types de contrats	REER, CRI, RERI, CELI, FERR, FRV, FRVR, FRRP, FRR1 et compte non enregistré			
Frais de Catégorie Plus	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de Catégorie Plus s'ajoutent aux ratios des frais de gestion des fonds sous-jacents. Ils sont perçus mensuellement de chaque fonds. 			
Portefeuilles FPG Emblème offerts	<ul style="list-style-type: none"> FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème⁴ FPG Portefeuille conservateur Emblème⁴ FPG Portefeuille équilibré Emblème⁴ FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème⁴ FPG Portefeuille de croissance Emblème⁴ 		<ul style="list-style-type: none"> FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème Empire Vie FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème Empire Vie FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème Empire Vie 	
Répartition maximale en actions	80 % – FPG Portefeuille de croissance Emblème			
Options de frais d'acquisition	<ul style="list-style-type: none"> Catégorie R : frais d'entrée (FE), frais modiques (FM), sans frais (SF), frais de vente différés (FVD) Catégorie S : Série F/honoraires de service (HS) : au nom du mandataire uniquement Vous pouvez combiner les options de frais d'acquisition suivantes au sein d'un même contrat : (1) FE, SF et FVD; ou (2) SF et FM. Aucune autre combinaison de frais d'acquisition n'est permise. 			
Soumission	<ul style="list-style-type: none"> Offert dans le processus de placement Rapide & Complet : au nom du client seulement 			

COMMISSIONS ET COMMISSIONS DE SERVICE

Option de frais d'acquisition	Commission sur le dépôt	Commission de service annuelle				
		Fonds	Catégorie Plus 3.0		Contrats de FPG	
			%	À l'échéance	%	À l'échéance
Frais de vente différés : 7 ans	5,00 %	Emblème – revenu diversifié	0,375 %	s. o.	0,375 %	0,75 %
		Emblème – conservateur	0,50 %		0,50 %	1,00 %
		Emblème – équilibré	0,50 %		0,50 %	1,10 %
		Emblème – croissance modérée	0,50 %		0,50 %	1,25 %
		Emblème – croissance	0,50 %		0,50 %	1,25 %
		Emblème – croissance dynamique	s. o.		0,50 %	1,25 %
		Emblème – conservateur mondial	0,50 %		0,50 %	1,00 %
		Emblème – équilibré mondial	0,50 %		0,50 %	1,10 %
		Emblème – croissance modérée mondial	0,50 %		0,50 %	1,25 %
		Emblème – croissance dynamique mondial	s. o.		0,50 %	1,25 %
Frais modiques : 3 ans	2,50 %	Emblème – revenu diversifié	0,50 %	s. o.	0,375 %	0,75 %
		Emblème – conservateur	0,70 %		0,50 %	1,00 %
		Emblème – équilibré	0,75 %		0,50 %	1,10 %
		Emblème – croissance modérée	0,80 %		0,50 %	1,25 %
		Emblème – croissance	0,80 %		0,50 %	1,25 %
		Emblème – croissance dynamique	s. o.		0,50 %	1,25 %
		Emblème – conservateur mondial	0,70 %		0,50 %	1,00 %
		Emblème – équilibré mondial	0,75 %		0,50 %	1,10 %
		Emblème – croissance modérée mondial	0,80 %		0,50 %	1,25 %
		Emblème – croissance dynamique mondial	s. o.		0,50 %	1,25 %
Frais d'entrée	de 0 % à 5,00 %	Emblème – revenu diversifié	0,75 %	s. o.	0,75 %	s. o.
		Emblème – conservateur	1,00 %		1,00 %	
		Emblème – équilibré	1,10 %		1,10 %	
		Emblème – croissance modérée	1,25 %		1,25 %	
		Emblème – croissance	1,25 %		1,25 %	
		Emblème – croissance dynamique	s. o.		1,25 %	
		Emblème – conservateur mondial	1,00 %		1,00 %	
		Emblème – équilibré mondial	1,10 %		1,10 %	
		Emblème – croissance modérée mondial	1,25 %		1,25 %	
		Emblème – croissance dynamique mondial	s. o.		1,25 %	
Série F/Honoraires de service (HS) ⁸			s. o.			

COMMISSIONS ET COMMISSIONS DE SERVICE – SANS FRAIS

Option de frais d'acquisition	Commission sur le dépôt	Commission de service annuelle					
		Fonds	Catégorie Plus 3.0		Contrats de FPG		
			1 à 12 mois	13 mois et plus	1 à 12 mois	13 à 48 mois	49 mois et plus
Sans frais	3,50 %	Emblème – revenu diversifié	0,00 %	0,50 %	0,00 %	0,375 %	0,75 %
		Emblème – conservateur	0,00 %	0,70 %	0,00 %	0,50 %	1,00 %
		Emblème – équilibré	0,00 %	0,75 %	0,00 %	0,50 %	1,10 %
		Emblème – croissance modérée	0,00 %	0,80 %	0,00 %	0,50 %	1,25 %
		Emblème – croissance	0,00 %	0,80 %	0,00 %	0,50 %	1,25 %
		Emblème – croissance dynamique	s. o.	s. o.	0,00 %	0,50 %	1,25 %
		Emblème – conservateur mondial	0,00 %	0,70 %	0,00 %	0,50 %	1,00 %
		Emblème – équilibré mondial	0,00 %	0,75 %	0,00 %	0,50 %	1,10 %
		Emblème – croissance modérée mondial	0,00 %	0,80 %	0,00 %	0,50 %	1,25 %
		Emblème – croissance dynamique mondial	s. o.	s. o.	0,00 %	0,50 %	1,25 %

OPTIONS DE FRAIS D'ACQUISITION

Options de frais d'acquisition	<ul style="list-style-type: none"> • FE, FM, SF et FVD • Série F/honoraires de service – mandataire seulement • Il n'est pas possible de combiner les options de frais d'acquisition FM ou Série F dans le même contrat que l'option FE ou FVD. 		
Frais de vente	Nombre d'années complètes depuis la date du dépôt	FM	FVD
	Moins de 1 an	3,0 %	5,5 %
	1 an	2,5 %	5,0 %
	2 ans	2,0 %	5,0 %
	3 ans	0,0 %	4,0 %
	4 ans	0,0 %	4,0 %
	5 ans	0,0 %	3,0 %
	6 ans	0,0 %	2,0 %
	7 ans et plus	0,0 %	0,0 %

BARÈME DE RÉCUPÉRATION DE L'OPTION SANS FRAIS S'APPLIQUANT AU CONSEILLER³

Nombre de mois à compter de la date du dépôt	Récupération de la commission sur le dépôt	Nombre de mois à compter de la date du dépôt	Récupération de la commission sur le dépôt
1 à 12	100 %	25	48 %
13	96 %	26	44 %
14	92 %	27	40 %
15	88 %	28	36 %
16	84 %	29	32 %
17	80 %	30	28 %
18	76 %	31	24 %
19	72 %	32	20 %
20	68 %	33	16 %
21	64 %	34	12 %
22	60 %	35	8 %
23	56 %	36	4 %
24	52 %	37 et plus	0 %

FRAIS ET CODES DE FONDS POUR LES PORTEFEUILLES FPG EMBLÈME

Frais ⁹ (FA = frais d'assurance)												
Produit	FPG 75/75						FPG 75/100					
Catégorie	K			U			L			V		
Fonds	FA	Frais de gestion	RFG ¹⁰	FA	Frais de gestion	RFG ¹⁰	FA	Frais de gestion	RFG ¹⁰	FA	Frais de gestion	RFG ¹⁰
Revenu diversifié	0,05 %	2,05 %	2,35 %	0,05 %	1,05 %	1,26 %	0,35 %	2,05 %	2,65 %	0,35 %	1,05 %	1,56 %
Conservateur	0,05 %	2,05 %	2,35 %	0,05 %	1,05 %	1,23 %	0,35 %	2,05 %	2,65 %	0,35 %	1,05 %	1,54 %
Équilibré	0,10 %	2,10 %	2,46 %	0,10 %	1,10 %	1,36 %	0,50 %	2,10 %	2,85 %	0,50 %	1,10 %	1,75 %
Croissance modérée	0,10 %	2,15 %	2,49 %	0,10 %	1,15 %	1,41 %	0,55 %	2,15 %	2,95 %	0,55 %	1,15 %	1,85 %
Croissance	0,10 %	2,20 %	2,55 %	0,10 %	1,20 %	1,47 %	0,55 %	2,20 %	3,01 %	0,55 %	1,20 %	1,92 %
Croissance dynamique	0,20 %	2,30 %	2,80 %	0,20 %	1,30 %	1,70 %	0,75 %	2,30 %	3,38 %	0,75 %	1,30 %	2,25 %
Conservateur mondial	0,05 %	2,10 %	2,54 %	0,05 %	1,10 %	1,39 %	0,35 %	2,10 %	2,79 %	0,35 %	1,10 %	1,68 %
Équilibré mondial	0,10 %	2,15 %	2,59 %	0,10 %	1,15 %	1,45 %	0,50 %	2,15 %	2,97 %	0,50 %	1,15 %	1,85 %
Croissance modérée mondial	0,10 %	2,20 %	2,56 %	0,10 %	1,20 %	1,50 %	0,55 %	2,20 %	3,03 %	0,55 %	1,20 %	1,95 %
Croissance dynamique mondial	0,20 %	2,35 %	2,98 %	0,20 %	1,35 %	1,89 %	0,75 %	2,35 %	3,48 %	0,75 %	1,35 %	2,44 %

Codes de fonds										
Produit	FPG 75/75					FPG 75/100				
Catégorie	K				U	L				V
Option de frais d'acquisition	FE	SF	FM	FVD	Série F ⁸	FE	SF	FM	FVD	Série F ⁸
Revenu diversifié	11079	11379	11279	11579	11779	12079	12379	12279	12579	12779
Conservateur	11081	11381	11281	11581	11781	12081	12381	12281	12581	12781
Équilibré	11083	11383	11283	11583	11783	12083	12383	12283	12583	12783
Croissance modérée	11085	11385	11285	11585	11785	12085	12385	12285	12585	12785
Croissance	11087	11387	11287	11587	11787	12087	12387	12287	12587	12787
Croissance dynamique	11089	11389	11289	11589	11789	12089	12389	12289	12589	12789
Conservateur mondial	11091	11391	11291	11591	11791	12091	12391	12291	12591	12791
Équilibré mondial	11093	11393	11293	11593	11793	12093	12393	12293	12593	12793
Croissance modérée mondial	11095	11395	11295	11595	11795	12095	12395	12295	12595	12795
Croissance dynamique mondial	11097	11397	11297	11597	11797	12097	12397	12297	12597	12797

FRAIS ET CODES DE FONDS POUR LES PORTEFEUILLES FPG EMBLÈME

Frais ⁹ (FA = frais d'assurance)												
Produit	FPG 100/100						Catégorie Plus 3.0					
Catégorie	M			W			R			S		
Fonds	FA	Frais de gestion	RFG ¹⁰	FA	Frais de gestion	RFG ¹⁰	FA	RFG	Coût total	FA	RFG	Coût total
Revenu diversifié	0,55 %	2,05 %	2,87 %	0,55 %	1,05 %	1,76 %	1,00 %	2,27 %	3,27 %	1,00 %	1,21 %	2,21 %
Conservateur	0,55 %	2,05 %	2,81 %	0,55 %	1,05 %	1,74 %	1,00 %	2,31 %	3,31 %	1,00 %	1,19 %	2,19 %
Équilibré	0,75 %	2,10 %	3,06 %	0,75 %	1,10 %	2,00 %	1,15 %	2,32 %	3,47 %	1,15 %	1,18 %	2,33 %
Croissance modérée	0,75 %	2,15 %	3,11 %	0,75 %	1,15 %	2,06 %	1,25 %	2,39 %	3,64 %	1,25 %	1,22 %	2,47 %
Croissance	0,75 %	2,20 %	3,20 %	0,75 %	1,20 %	2,11 %	1,25 %	2,44 %	3,69 %	1,25 %	1,37 %	2,62 %
Croissance dynamique	1,20 %	2,30 %	3,81 %	1,20 %	1,30 %	2,70 %	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Conservateur mondial	0,55 %	2,10 %	3,10 %	0,55 %	1,10 %	1,88 %	1,00 %	2,35 %	3,35 %	1,00 %	1,34 %	2,34 %
Équilibré mondial	0,75 %	2,15 %	3,25 %	0,75 %	1,15 %	2,10 %	1,15 %	2,41 %	3,56 %	1,15 %	1,35 %	2,50 %
Croissance modérée mondial	0,75 %	2,20 %	3,21 %	0,75 %	1,20 %	2,16 %	1,25 %	2,45 %	3,70 %	1,25 %	1,33 %	2,58 %
Croissance dynamique mondial	1,20 %	2,35 %	4,01 %	1,20 %	1,35 %	2,89 %	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

Codes de fonds										
Produit	FPG 100/100					Catégorie Plus 3.0				
Catégorie	M				W	R				S
Option de frais d'acquisition	FE	SF	FM	FVD	Série F ⁸	FE	SF	FM	FVD	Série F ⁸
Revenu diversifié	13079	13379	13279	13579	13779	14079	14379	14279	14579	14779
Conservateur	13081	13381	13281	13581	13781	14081	14381	14281	14581	14781
Équilibré	13083	13383	13283	13583	13783	14083	14383	14283	14583	14783
Croissance modérée	13085	13385	13285	13585	13785	14085	14385	14285	14585	14785
Croissance	13087	13387	13287	13587	13787	14087	14387	14287	14587	14787
Croissance dynamique	13089	13389	13289	13589	13789	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Conservateur mondial	13091	13391	13291	13591	13791	14091	14391	14291	14591	14791
Équilibré mondial	13093	13393	13293	13593	13793	14093	14393	14293	14593	14793
Croissance modérée mondial	13095	13395	13295	13595	13795	14095	14395	14295	14595	14795
Croissance dynamique mondial	13097	13397	13297	13597	13797	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

* Placements Empire Vie Inc. est le gestionnaire de portefeuille des fonds de placement garanti de l'Empire Vie et une filiale en propriété exclusive de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. ¹ L'Empire Vie peut annuler en tout temps son programme de taux privilégiés pour les FPG sans préavis. ² Il n'est pas permis de changer d'option de frais d'acquisition lors des virements de fonds. ³ Les virements entre fonds avec l'option sans frais transfèrent TOUTES les unités sans récupération de la commission vers le nouveau fonds (les unités sans récupération de la commission NE sont PAS déplacées de façon proportionnelle). Nous calculons les récupérations de commissions au niveau des fonds d'après la méthode du premier entré, premier sorti (les unités dont les frais sont échus et les unités sans frais seront considérées comme retirées en premier). Des retraits sans récupération de la commission allant jusqu'à 10 % sont permis chaque année dans les régimes d'épargne et jusqu'à 20 % dans les régimes de revenu; veuillez consulter le barème de commissions de l'Empire Vie pour obtenir des détails. ⁴ Le portefeuille investit principalement dans des parts de fonds communs de placement de l'Empire Vie. ⁵ Veuillez consulter la brochure documentaire de Catégorie Plus 3.0 pour connaître tous les détails. ⁶ Le boni sur le revenu de base est un montant notionnel ajouté au revenu de base durant les 20 premières années civiles du contrat, à la fin de chaque année civile au cours de laquelle aucun retrait n'est effectué. ⁷ Les montants qui excèdent le MRV courant donneront lieu à un rajustement à la baisse du revenu de base. ⁸ La Série F est offerte uniquement pour les comptes de mandataire. ⁹ Le 31 décembre 2020; sujet à changement. ¹⁰ Les frais d'assurance sont intégrés aux RFG. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les RFG et les frais d'assurance.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.
Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}
empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881